



Étude sectorielle sur les besoins de main-d'œuvre dans l'industrie du transport maritime au Québec

LES FAITS SAILLANTS

Juin 2020

Avec la contribution financière de :

**Commission
des partenaires
du marché du travail**
Québec



**Comité sectoriel
de main-d'œuvre
de l'industrie maritime**

1 Une industrie qui emploie plus de 15 000 personnes au Québec

- L'**industrie maritime du Québec**, telle que définie dans la présente étude, **regroupe 332 entreprises**.
 - **Près de la moitié** de ces entreprises sont spécialisées **dans les services maritimes (46 %)**, **une entreprise sur cinq (20 %)** a comme activité principale les **croisières et excursions** et **16 %** sont des entreprises du secteur des **services portuaires**.
 - Les autres entreprises sont presque également réparties entre les traversiers et navettes fluviales (7 %), les entreprises spécialisées en transport de marchandises (5 %) et les ports et administrations portuaires (5 %).
- Une proportion de **40 % des entreprises** de l'industrie (133 sur 332), principalement des armateurs, **emploie du personnel navigant**, tandis que **90 % (298 sur 332) emploie du personnel non navigant**.
- L'estimation du **nombre total d'employés œuvrant dans l'industrie maritime au Québec en 2019** est de **15 597 personnes**. Plus précisément, l'industrie comprend 5 541 employés navigant et 9 446 employés non navigant. À ce nombre s'ajoutent 500 employés de services de sécurité (surveillance du territoire et des activités) ainsi que 110 employés de Transport Canada œuvrant dans le domaine maritime.
- On peut estimer également que l'industrie maritime supporte **8 240 emplois indirects**, ce qui porte à **23 837 le total des emplois directs et indirects**.
- Bien que l'industrie soit composée d'un très grand nombre d'entreprises œuvrant dans les services maritimes et les croisières et excursions, ces deux secteurs d'activités n'emploient respectivement que 14 % et 10 % des effectifs. Les **services portuaires** ainsi que les **entreprises spécialisées en transport de marchandises** sont les secteurs d'activités **employant le plus grand nombre d'individus**. Plus précisément :
 - Les services portuaires emploient 4 482 personnes, soit un peu moins du tiers (30 %) des effectifs de l'industrie. Ce bassin d'employés comprend 47 % du personnel non navigant de l'industrie (4 445 sur 9 446 employés non navigant).
 - Les entreprises de transport de marchandises emploient 29 % des effectifs de l'industrie (4 407 individus). Ce secteur d'activité emploie notamment plus de la moitié (54 %) du personnel navigant (2 971 sur 5 541 employés navigant).
- Les **entreprises dont le bureau principal est situé dans la Capitale-Nationale** emploient **près de la moitié (45 %) des employés** de l'industrie tandis que celles dont le bureau principal est à **Montréal emploient plus du tiers des effectifs (35 %)**.

2 Le portrait actuel du personnel navigant : 5 541 employés navigant au sein de l'industrie en 2019 dont près d'un sur cinq exerce la profession de matelot de pont

- Parmi les **133 entreprises qui emploient du personnel navigant**, **87 % embauchent** des employés travaillant **sur le pont**, tandis qu'un peu moins de la moitié (45 %) emploient des professions travaillant à la salle des machines.
 - Au sein de ces entreprises, les **professions les plus répandues** sont les **capitaines avec restrictions** (52 % embauchent des employés de cette profession) et les **matelots de pont** (46 %).
 - La profession en lien avec la salle des machines qui est la plus souvent présente au sein des entreprises sont les opérateurs des machines de petits bâtiments (27 % des entreprises avec personnel navigant embauchent cette profession).
- Les **matelots de pont** représentent près d'un employé navigant sur cinq dans l'industrie (1 036 sur 5 541 employés). Les **assistants services aux passagers** (12 %, 665 employés) et les **capitaines avec brevet STCW** (11 %, 611 employés) sont les deux autres professions qui **regroupent le plus grand nombre d'employés navigant**.
- En ce qui concerne le **profil des employés navigant** :
 - Les employés navigant sont en **très grande majorité des hommes**, notamment dans les professions à la **salle des machines** (96 % sont des hommes). Au sein du personnel navigant, la seule profession où on observe un **plus grand nombre de femmes** que d'hommes est **assistants services aux passagers** (65 % sont des femmes).
 - Les **trois quarts** (77 %) des employés à la **salle des machines** détiennent des **postes permanents**, tandis que cette proportion est de seulement **48 % pour les professions sur le pont**. À noter qu'on observe une plus **grande proportion d'employés permanents** chez les **capitaines avec brevet STCW** (92 %), les **officiers de pont de quart STCW** (69 %), les **matelots de quart à la passerelle** (69 %) et les **capitaines navigation intérieure** (60 %).
 - La **moyenne d'âge** des employés navigant est de **44 ans**.
 - La **presque totalité** (98 %) des employés navigant sont **citoyens canadiens**.

3 Le portrait actuel du personnel non navigant : 9 446 employés non navigant au sein de l'industrie en 2019 dont plus du tiers sont des débardeurs ou arrimeurs

- Parmi les **298 entreprises avec personnel non navigant**, la **presque totalité (94 %)** embauche des employés en administration, tandis que **moins du tiers de ces entreprises (30 %)** ont des employés d'opérations et de manutention.
 - Au sein de ces entreprises, les **professions les plus répandues** sont celles en lien avec le **soutien administratif (77 %)** embauchent des employés de cette profession), les **gestionnaires des ressources humaines (74 %)** et les **autres gestionnaires et professionnels (64 %)**.
 - Les **grandes entreprises** sont **plus nombreuses** à embaucher des **professions d'opérations et de manutention**. En effet, plus des trois quarts des grandes entreprises ayant du personnel non navigant embauchent de telles professions, alors que cette proportion est de 27 % dans les moyennes entreprises et de 17 % dans les petites entreprises.
- Bien que **seulement 12 % des entreprises** avec personnel non navigant **emploient des débardeurs/arrimeurs** (majoritairement des entreprises de services portuaires), **cette profession représente 37 % des employés non navigant de l'industrie maritime** (3 492 sur 9 446 employés non navigant).
 - Les deux autres professions qui regroupent le plus grand nombre d'employés non navigant sont les suivantes : les autres gestionnaires et professionnels (1 781 employés représentant 19 % des employés non navigant) et le soutien administratif (1 448 employés, représentant 15 %).
- En ce qui concerne le **profil des employés non navigant** :
 - Les professions d'**opérations et de manutention** sont **principalement détenues par des hommes (92 %)**, tandis qu'on observe **autant de femmes que d'hommes dans les postes d'administration**. Les **femmes** sont toutefois **plus nombreuses** dans les postes de **soutien administratif (63 %)** et de **gestionnaires des ressources humaines (53 %)**.
 - Une **très grande part (84 %)** des **employés d'administration** détiennent des **postes permanents**, tandis que cette proportion est **seulement de 68 %** pour les professions d'**opérations et de manutention**. On observe par ailleurs une proportion très élevée de postes permanents pour le personnel de direction d'opérations et de manutention (97 %) et le personnel d'entretien et de réparation (91 %).
 - La **moyenne d'âge** des employés non navigant est de **43 ans**. Seule la profession de personnel de sûreté et sécurité diffère avec une moyenne se situant à 36 ans.
 - Presque tous les employés non navigant de l'industrie (99 %) sont des **citoyens canadiens**.

4 Le recrutement du personnel navigant : 3 165 embauches prévues au cours des trois prochaines années, alors que 75 % des entreprises évoquent des difficultés à recruter du personnel navigant

- Parmi les 133 entreprises employant actuellement du personnel navigant, **79 % prévoient embaucher du personnel navigant au Québec au cours des trois prochaines années**. Plus précisément, 76 % planifient embaucher au sein d'au moins une des professions travaillant sur le pont et 36 % planifient recruter au moins une profession en lien avec la salle des machines.
 - L'industrie prévoit **recruter des effectifs au sein de chacune des professions de personnel navigant** au cours des trois prochaines années. Or, les **professions qui seront le plus en demande** par les entreprises ayant actuellement du personnel navigant sont : les **matelots de pont** (35 % de ces entreprises planifient embaucher cette profession), les **capitaines avec restrictions** (33 %) et les **conducteurs de petits bâtiments CCPB** (27 %).
- En termes de nombre d'employés, les **entreprises** employant actuellement du personnel navigant **prévoient embaucher 3 165 employés navigant au cours des trois prochaines années**, parmi lesquels **un peu plus du tiers** (1 247 employés, soit 39 %) seraient recrutés **au cours de la prochaine année**.
 - Les **professions au sein desquelles le plus grand nombre d'employés seront possiblement embauchés** sont les **matelots de pont** (748 embauches prévues) et les **assistants services aux passagers** (650 embauches). Suivent ensuite les **matelots de quart à la passerelle** (202 embauches), les **matelots de salle de machines** (198 embauches), les **cuisiniers de navire** (187 embauches), les **officiers mécaniciens de 4^e classe** (171 embauches), les **capitaines avec brevet STCW** (162 embauches) et les **conducteurs de petits bâtiments CCPB** (145 embauches).
- Les entreprises prévoient que **66 % des employés navigant qu'ils recruteront** au cours des trois prochaines années **auront des postes temporaires** et **34 % auront des postes permanents**. À noter que **60 % des employés de salle de machines** seraient recrutés pour des **postes permanents**, tandis que cette proportion est **seulement de 27 % pour les employés travaillant sur le pont**.
- **Trois entreprises sur quatre (75 %) ont habituellement de la difficulté à recruter des employés** pour au moins une profession **de personnel navigant**.
 - Les **professions pour lesquelles les entreprises semblent avoir le plus de difficulté** à recruter sont les **capitaines avec brevet STCW** (100 % des entreprises planifiant embaucher cette profession disent avoir habituellement de la difficulté à y recruter des employés et 23 % indiquent un délai moyen d'embauche pour cette profession de plus de 12 mois), les **premiers officiers de pont avec brevet STCW** (100 % ont de la difficulté), les **premiers officiers de pont, navigation intérieure** (100 %), les **électriciens et électrotechniciens** (100 %) ainsi que les **officiers mécaniciens** (100 % ont de la difficulté pour les officiers mécaniciens de 1^{re} et 2^e classe et 92 % pour les officiers mécaniciens de 4^e classe tandis que 42 % indiquent un délai moyen d'embauche pour de plus de 12 mois pour les officiers mécaniciens de 1^{re} classe alors que cette proportion est de 25 %, 21 % et 13 % respectivement pour les officiers mécaniciens de 2^e, 3^e et 4^e classe).
- Finalement, le **roulement de personnel normal** et les **dépôts à la retraite** sont les **raisons le plus souvent évoquées par les entreprises pour expliquer les embauches prévues** en termes de personnel navigant au cours des trois prochaines années (mentionnées respectivement par 65 % et 61 % des entreprises). La création de nouveaux postes au sein des entreprises et l'augmentation du nombre d'employés requis pour des professions déjà existantes sont des raisons non négligeables mais suivent loin derrière (23 % et 20 % respectivement).

5 Le recrutement du personnel non navigant : 1 025 embauches prévues au cours des trois prochaines années, alors que 71 % des entreprises évoquent des difficultés à recruter du personnel non navigant

- Parmi les 298 entreprises employant actuellement du personnel non navigant, **la moitié (52 %) prévoient embaucher du personnel non navigant au Québec au cours des trois prochaines années**. Plus précisément, **48 % planifient embaucher du personnel administratif** et **seulement 16 %** (principalement des grandes entreprises) planifient recruter **au moins une profession d'opérations et de manutention**.
 - L'industrie prévoit **recruter des effectifs au sein de chacune des professions de personnel non navigant** au cours des trois prochaines années, quoique très peu d'entreprises prévoient embaucher du personnel de sûreté et de sécurité (1 %). La **profession qui sera de loin le plus en demande** par les entreprises ayant actuellement du personnel non navigant est celle des **gestionnaires et professionnels autres que ressources humaines** (41 % de ces entreprises planifient embaucher cette profession).
- En termes de nombre d'employés, les **entreprises** employant actuellement du personnel non navigant **prévoient embaucher 1 025 employés non navigant au cours des trois prochaines années**, réparties presque également entre les professions d'administration (586 embauches prévues, soit 57 %) et les professions d'opérations et de manutention (440 embauches prévues, 43 %).
 - Sans surprise, la profession **au sein de laquelle le plus grand nombre d'employés seront possiblement embauchés est les gestionnaires et professionnels autres que ressources humaines** (394 embauches prévues). Vient ensuite la profession des **débardeurs/arrimeurs** pour laquelle les entreprises ayant actuellement du personnel non navigant prévoient **embaucher 221 employés** au cours des trois prochaines années.
- Les entreprises prévoient que **80 % des employés non navigant qu'ils recruteront** au cours des trois prochaines années **auront des postes permanents** et **20 % auront des postes temporaires**. À noter que **90 % des employés administratifs** seraient recrutés pour des **postes permanents**, tandis que cette proportion est **seulement de 67 % pour les employés d'opérations et de manutention**.
- **Sept entreprises sur dix (71 %) ont habituellement de la difficulté à recruter des employés** pour au moins une profession **de personnel non navigant**. Les **difficultés de recrutement semblent légèrement plus marquées au sein des professions d'opérations et de manutention (83 %)** qu'au sein des professions d'administration (64 %).
 - Les **professions pour lesquelles les entreprises ont le plus de difficulté** à recruter sont le **personnel de direction d'opérations/manutention** (90 % des entreprises planifiant embaucher cette profession disent avoir habituellement de la difficulté à y recruter des employés), les **employés de soutien administratif** (74 %), les **débardeurs/arrimeurs** (73 %) et les **gestionnaires et professionnels autres que ressources humaines** (65 %).
- Finalement, le **roulement de personnel normal** est la raison **le plus souvent évoquée par les entreprises pour expliquer les embauches prévues** en termes de personnel non navigant au cours des trois prochaines années (mentionnées par 54 % des entreprises). **Les départs à la retraite semblent moins problématiques** que chez les employés navigant, avec seulement le tiers (35 %) des entreprises avec personnel non navigant qui en font mention.